



Achat bien /transfert fond

Par **lucas75**, le **20/08/2012** à **18:23**

Bonjour,

bjr

je desire acquerir un bien immobilier

mes fonds(vente d un ancien bien) sont places au luxembourg sur un compte epargne qui etait avantageux

pour mon acquisition prochaine je ferais un transfert de fond soit vers le notaire(es ce possible ?) soit sur mon compte bancaire a paris pour pouvoir avoir un cheque bancaire francais

suis je suceptible d avoir des ennuis avec le trésor public ou les douanes sachant que je n ai pas déclaré de compte à l etranger ??

Cordialement

Par **edith1034**, le **21/08/2012** à **08:24**

Tout dépend du montant ou si le fait que ces fonds ont été constitués alors que vous viviez au Luxembourg

pour tout savoir sur les relations avec les paradis fiscaux

<http://www.fbfs.net/paradis-fiscaux.htm>

vous pouvez transférer les fonds chez le notaire

pour tout savoir sur la vente immobilière

<http://www.fbls.net/COMPROMISVENTEARRET.htm>